Saint Romain de Lerps

Juillet 2020
N°1

Bulletin municipal

Le mot de Madame le Maire

Dès la proclamation des résultats, nous nous sommes mis au travail ensemble pour prendre connaissance des dossiers à suivre en urgence. Puis plus récemment, c'est-à-dire une fois l'équipe municipale au complet, nous avons en toute légitimité, accédé aux dossiers et commencé à gérer les affaires de la commune.

Je voudrais remercier chaleureusement tous les électeurs de la confiance qu'ils nous ont accordée lors du premier tour du 15 mars 2020 puis au second tour du 28 juin de cette même année.

De ce fait, je suis très honorée de pouvoir assumer ce poste de maire en toute liberté, en toute égalité et en toute fraternité.

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui une équipe municipale engagée, dynamique, soudée, solidaire. Elle a su gagner la confiance des Lerpsoises et des Lerpsois.

Elle a pour volonté de vivre ensemble l'évolution de notre village avec rigueur et professionnalisme mais aussi avec joie et bonheur.

Cette équipe ne peut que prendre de la hauteur du haut de son Pic pour gérer avec justesse, honnêteté, sincérité, transparence et concertation les préoccupations de notre commune rurale.

Nous ne remercierons jamais assez toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour lutter contre cet épisode sombre du COVID :

- Le personnel médical aux côtés de tous les malades
- Les accompagnants qui ont pris soin de nos aînés
- Les couturières pour la fabrication des masques qui ont un succès fou sur les marchés.
- Les commerçants qui se sont mis en quatre pour tenir à jour leur stock, et nous servir
- Les éboueurs

Aussi, nous souhaitons être une équipe réactive, attentive solidaire avec ses aînés. Nous allons poursuivre cette lutte contre le COVID en protégeant toute la population avec le port du masque obligatoire.
Afin de mener à bien notre programme, dès la rentrée de septembre, nous composerons ensemble les comités afin de débattre sur les orientations à donner à notre charmante commune. Nous impliquerons tous les acteurs économiques. Nous soutiendrons toutes celles et tous ceux qui économiquement se retrouvent en difficulté face à cette pandémie.

Ensemble nous serons plus forts pour avancer vers un avenir meilleur.

Puissions-nous vous souhaiter à tous un bel été.

Anne SIMON

Votre nouvelle équipe

Anne SIMON
Maire

CCAS

Délégation de Service public (Dél.Supp.)

Synd.eaux potables Crussol Pays de Vernoux

C.H.S.C.T.

CCRC

7ème Vice- Présidente
Délégation Culture Patrimoine
Espaces naturels sensibles

Conseiller communautaire

EPIC (Titulaire)

Isabelle MONTET
1ère Adjointe

Comité
Vie Locale

Affaires Scolaires (P.)
Vie associative Fêtes
Cérémonies
Appel d'offre
Urbanisme

CCRC
Famille Parentalité
Mobilité
EPIC (Supp.)
Conseiller communautaire

David DIETRICH
2ème Adjoint

Urbanisme (P.) Voirie
Bâtiments - PLU
Espaces Publics
Finances
Appel d'offre
Comité
Communication

CCRC
Urbanisme Habitat
Voirie - SDE 07
Assainissement
Syndicat des eaux potables Crussol Pays de Vernoux

Finances (P.) Budget
Personnel communal
Appel d'offre
Affaires Scolaires
Comité
Vie Locale

CCRC

Administration générale

Réseau téléphonique et numérique

CLECT

Michel DREVET
3ème Adjoint

Environnement
Affaires Scolaires
Sport Culture
Comités
Environnement (P.)
Vie Locale

CCRC
Environnement
Gestion durable des déchets
Mobilité
Synd. des eaux potables Crussol Pays de Vernoux
SYTRAD Dél.Supp.
Synd.mixte bassin versant du Doux (Dél.supp.)

Marielle GARNIER
4ème Adjointe

Matthieu CRESPIN

Urbanisme
Affaires Scolaires
Comité
Vivre Ensemble
Communication
CCRC
Urbanisme Habitat

Danielle DESPESSE

Comités
Environnement
Vie Locale
CCAS
CCRC
Culture Patrimoine

Sport Culture
Comités
Communication (P.)
Vivre Ensemble
CCRC
Famille Parentalité
Attractivité du Territoire
Administration générale

Anne Laure FOUREL

CCAS (V.P.)

Appel d'offre
Sport Culture
Comités
Communication
Vivre Ensemble
CCRC
Réseau téléphonique et numérique
Délégué Ardèche Drôme Numérique

Sylvain GALAN

Correspondant Défense

Damien LOUISA

Affaires Scolaires
Comités
Environnement
Vivre Ensemble
CCAS
CCRC
Attractivité du Territoire Culture Patrimoine

François MICHELAS

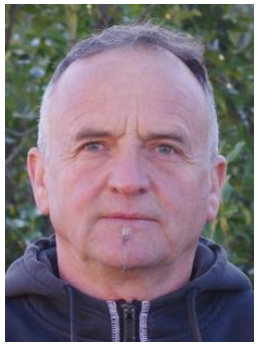

Appel d'offre
Sport Culture (P.)
Comité
Environnement
CCAS
CCRC
Agriculture

Urbanisme
Affaires Scolaires
Comité
Vivre Ensemble
CCRC
Assainissement
SDE 07

Emmanuel MORAND

Sport Culture
Comités
Environnement
Vivre Ensemble
CCRC
Equipements sportifs communautaires
Gestion durable des déchets

Quentin POMMARET

Jérémie ROUCAYROL

Correspondant Sécurité Routière

Appel d'offre
Finances
Comités
Environnement
Vivre Ensemble
CCRC
Environnement
Agriculture

Jonathan SARRAZIN

Urbanisme
Sport Culture
Comités
Communication
Vie Locale
CCRC
Equipements sportifs communautaires

Stop, ça déborde !!!

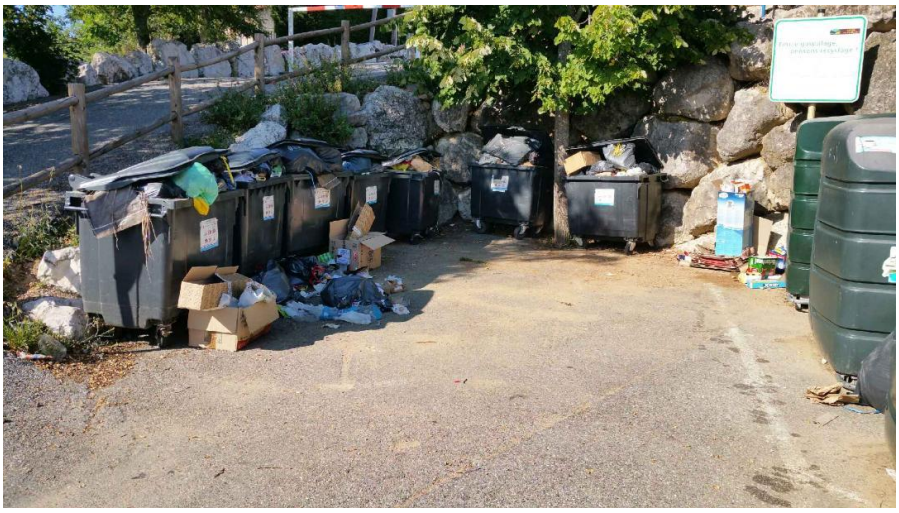

Depuis quelques temps nous avons constaté divers actes d'incivilité concernant les ordures ménagères sur notre commune :

- Amoncellement de déchets à côté de conteneurs déjà pleins,
- Dépôts de déchets destinés aux décharges.

Pour apporter une réponse concrète et rapide, l'équipe municipale a pris contact avec l'entreprise en charge de la collecte et 2 conteneurs pour les cartons ont d'ores et déjà été rajoutés sur le parking des Tilleuls. Nous sommes également en lien avec la Communauté de Communes qui étudie d'autres alternatives comme l'augmentation des rotations.

Nous avons fait du vivre-ensemble l'une de nos priorités, c'est pourquoi nous comptons sur votre civisme afin de respecter ce lieu ô combien nécessaire à la gestion de nos déchets.

Nous apprécions tous le cadre de vie proche de la nature que nous offre Saint Romain de Lerps. La période de confinement liée à la crise sanitaire que nous venons de traverser nous l'a confirmé. Faisons en sorte de le préserver.

Bon à savoir :

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire. Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 68 €. Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 180 €. Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous contestez l'amende forfaitaire, le juge du tribunal de police est saisi. Le juge pourra notamment décider : d'une amende de 450 € maximum ou, si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets, d'une amende de 1 500 € maximum, ainsi que la confiscation du véhicule.

Ne pas respecter les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), est puni d'une amende forfaitaire de 35 €, à la condition de payer immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), ou de 75 €, si les 35 € ne sont pas payés dans le délai de 45 jours. Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi. Il pourra notamment décider d'une amende de 150 € maximum. Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 750 € maximum.

Sources : www.cohesion-territoires.gouv.fr

A noter sur vos agendas : Calendrier des manifestations

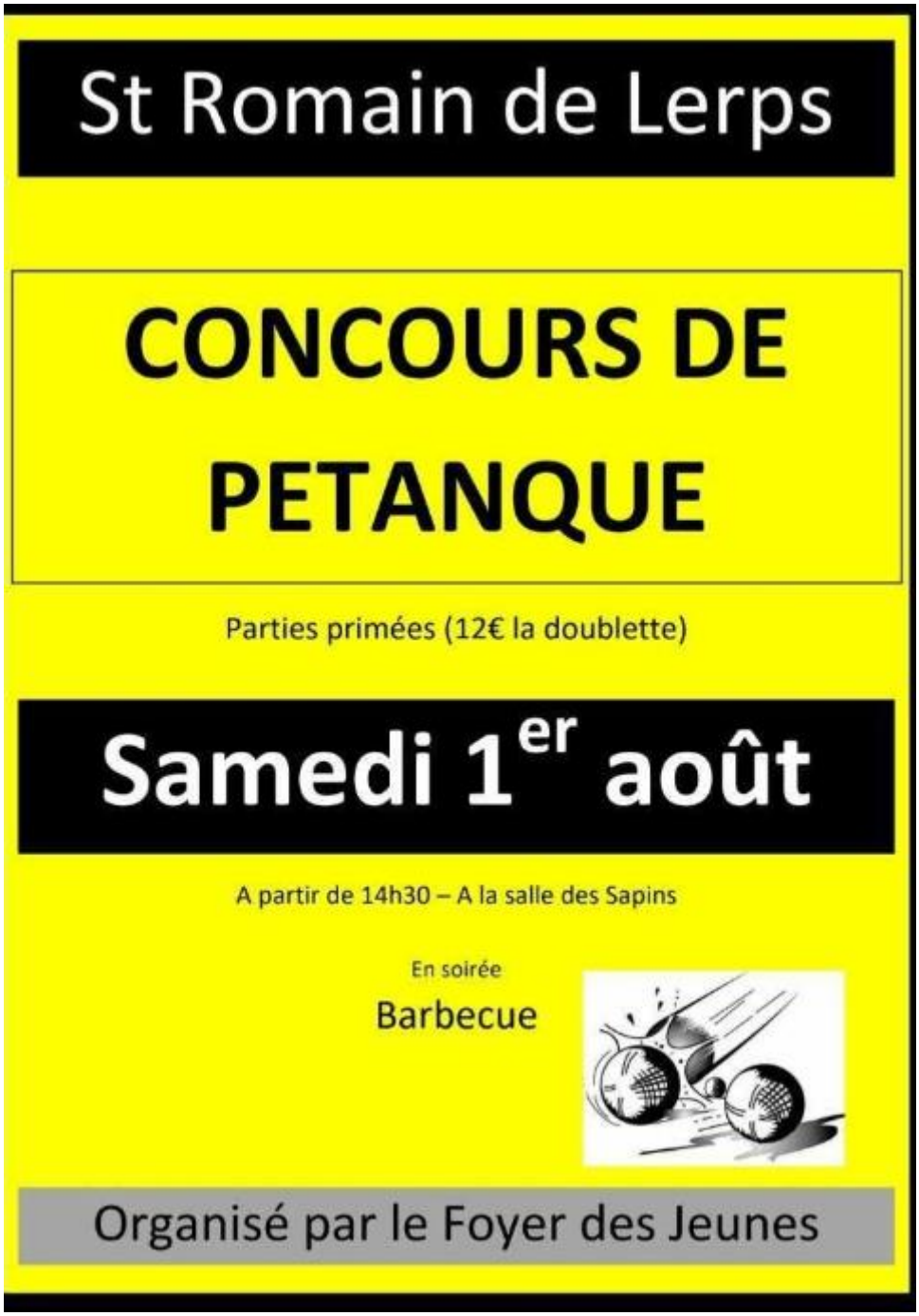

5 et 12 août – Visite du site du Pic à partir de 18h

Découvrez l'incontournable Belvédère du Pic ainsi que le village de Saint Romain de Lerps les 5 et 12 août à 18h. RDV place de l'église.
Adulte : 6 €
Gratuit : - 18ans
Réservation fortement conseillée au 04 75 40 46 75
tourisme@rhone-crussol.fr

Les commissions et comités

Commissions

- Urbanisme
- Appel d'offre
- Finances
- Affaires scolaires
- Sport et Culture

Comités

- Communication
- Vivre Ensemble
- Vie Locale
- Environnement

Les comités travailleront sur des dossiers définis par le Conseil Municipal et donneront un avis consultatif. Ils seront ouverts à la population. Les membres extérieurs seront choisis sur lettre de candidature écrite reçue au plus tard le 30 septembre 2020.

Chaque candidat devra être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Le conseil municipal des Jeunes et le conseil des Aînés seront également lancés à la rentrée.

Le CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

5 élus : Anne SIMON – Anne Laure FOUREL – Damien LOUISA – François MICHELAS - Danièle DESPESSE

4 extérieurs : Elodie BASSET – Evelyne COURBIS - Céline GALOP – Odile ROSTAING

Rôle : Il est chargé d'assister et de soutenir les populations en gérant la politique sociale de la collectivité par la gestion des services, des demandes d'aide sociale, les secours d'urgence, les colis alimentaires.

RAPPEL

<table>
<tr><th colspan="2">Horaires d'ouverture de la Mairie au public :</th><th>Permanences des élus :</th></tr>
<tr><td>Lundi</td><td>8h30 à 10h30</td><td rowspan="3">Tous les samedis de 10H à 12H
ou sur Rendez-vous pris auprès du secrétariat.</td></tr>
<tr><td>Mardi
Mercredi
Samedi</td><td>9h à 11h</td></tr>
<tr><td>Jeudi</td><td>16h à 18h</td></tr>
</table>

Téléphone : **04 75 58 50 93 –** Fax : **04 75 58 51 08 –** E-mail : ma-strdl@inforoutes-ardeche.fr

Le comité de rédaction : Anne-Laure FOUREL - Matthieu CRESPIN – David DIETRICH – Sylvain GALAN – Jonathan SARRAZIN

I.P.N.S.